

CONTRAT DE VENTE DE CARTES NFC PERSONNALISÉES

1. Informations sur le vendeur

Nom / Prénom : Auger Gaspard
Entreprise : La Fabrik – École de Commerce
Statut : Société
Adresse : 153 avenue André Citroën
Téléphone : 07 69 72 02 25
Email : gaspard@fabrikfrejus.fr
SIRET : 484 358 437 00032

2. Informations sur le client (À remplir par le client)

Nom / Prénom ou Raison sociale : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Email : _____

3. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la vente et la création de cartes NFC ou de plaques NFC personnalisées, incluant selon la demande du client :

- la création,
- le design,
- la configuration,
- la programmation du contenu NFC.

4. Détails de la commande (À remplir pour chaque client)

Type de produit :

- ☐ Carte NFC standard
- ☐ Carte NFC bois clair
- ☐ Carte NFC bois foncé
- ☐ Plaque NFC standard

Quantité : _____

Contenu programmé (liens, réseaux sociaux, site web, etc.) :

Options supplémentaires (si applicable) :

5. Prix et modalités de paiement

Les prix sont exprimés en euros HT :

Style standard

Lot de 3 : 70 € HT | Lot de 6 : 120 € HT

Bois clair

Lot de 3 : 80 € HT | Lot de 6 : 130 € HT

Bois sombre

Lot de 3 : 90 € HT | Lot de 6 : 140 € HT

Plaque NFC

1 plaque : 46 € HT | 2 plaques : 72 € HT

Aucun acompte n'est demandé.

Le paiement s'effectue uniquement par carte bancaire.

Moment du paiement : _____

6. Délais de création et de livraison

- **Délai de création :** environ 2 semaines
- **Livraison / remise au client :** entre 2 et 5 jours après la création des cartes

7. Validation et modifications

Le client valide la commande avant le lancement de la création. Toute modification demandée après validation pourra entraîner des frais supplémentaires, à définir selon la nature des changements.

8. Droit de rétractation et remboursement

Le client dispose d'un délai de 14 jours maximum à compter de la signature du présent contrat pour exercer son droit de rétractation. **Passé ce délai, et dès lors que les produits sont personnalisés, aucun remboursement ne pourra être effectué.**

9. Responsabilité

Le vendeur ne saurait être tenu responsable :

- du contenu fourni par le client,
- d'un mauvais fonctionnement lié à l'incompatibilité ou aux limitations du téléphone du client avec la technologie NFC.

10. Preuve, date et signatures

Le présent contrat est établi en deux exemplaires, un pour le client et un pour le vendeur.

Fait à : _____ Le : _____/_____/_____

Signature du client :

Nom : _____

(Mention "Lu et approuvé")

Signature du vendeur :

Auger Gaspard

Mentions légales : Contrat soumis au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.